

Document d'appui

Les finances immobilières

Mathématiques au quotidien
12^e année



Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

Les finances immobilières. Mathématiques au quotidien, 12^e année : document d'appui.

Comprend des références bibliographiques.
ISBN 978-0-7711-7919-8 (PDF)

1. Mathématiques - Problèmes et exercices (Secondaire).
 2. Immobilier – Mathématiques.
 3. Immobilier – Mathématiques – Problèmes et exercices.
 4. Hypothèque.
 5. Immeubles – Investissements – Taux de rendement.
 6. Biens réels – Évaluation.
- I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba
510.76

Tous droits réservés © 2018, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba
Bureau d'Enfants en santé Manitoba et Division de l'éducation de la maternelle à la 12^e année
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la Loi sur le droit d'auteur. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Formation Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans une édition future. Nous remercions sincèrement les auteurs, les artistes et les éditeurs de nous avoir autorisés à adapter ou à reproduire leurs originaux.

Les illustrations ou photographies dans ce document sont protégées par la Loi sur le droit d'auteur et ne doivent pas être extraites ou reproduites pour aucune raison autre que pour les intentions pédagogiques explicitées dans ce document.

Les sites Web mentionnés dans ce document pourraient faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

La version électronique de ce document est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba au https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ma/finances_immobilieres/index.html.
Veuillez noter que le Ministère pourrait apporter des changements à la version en ligne.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.